HISTOIRE DE POULPES

Denyse Bérend

(Planche VI)

SYRACUSE ET ADRANON

En classant les monnaies de Syracuse de l'American Numismatic Society, j'ai rencontré une monnaie de bronze que je ne connaissais pas. Elle portait à l'avers une tête d'Athéna au casque corinthien, au revers, un poulpe. S'il y avait une légende, elle n'était plus lisible (pl. VI n. 1). J'ai trouvé une pièce des mêmes coins dans un volume de Gabrici (1), puis dans d'autres articles. Je me suis rapidement rendu compte, que c'était la même pièce qui était reproduite partout : il s'agit d'une monnaie qui se trouve à Glasgow publiée dans le Catalogue du Hunterian Museum et attribuée à Syracuse (2). Gabrici l'a considérée comme un tétras — quart de litra ou trois onkias — et l'a datée de 344-317 av. J.-C.

Pour tenter de comprendre cette monnaie, j'ai d'abord fait de l'histoire naturelle, puis de l'histoire.

Mes recherches ont débuté dans les eaux de la Méditerranée. Je tenais à examiner le petit mollusque visibles sur les monnaies de Syracuse. Il a une grosse tête, deux yeux proéminents et huit pieds d'égale longueur, munis de ventouses. Il fait partie de la famille des céphalopodes, c'est un octopode.

Ce poulpe ou pieuvre (octopus), a souvent été confondu par les numismates avec la seiche (sepia, cuttlefish), qui, elle, est un décapode et possède, en dehors des huit bras courts, deux tentacules longs et, au-dessous de la tête, un corps ovale bordé d'une nageoire.

Imhoof-Blumer décrit et illustre (3) sept monnaies au poulpe et trois à la seiche. H. Seyrig, en parlant du poulpe sur une monnaie d'Érétrie (4), dit qu'il ne faut pas le prendre pour une seiche. Il montre que les Anciens savaient très bien graver un calmar quand ils le voulaient.

La plupart des numismates, non contents de confondre le poulpe avec la seiche, l'ont représenté jusqu'à ces derniers temps à l'envers, les bras flottant en l'air et la tête en bas. Et pourtant, la manière dont les graveurs ont mis la légende sur les revers des premières litrai, indique la position correcte du poulpe, comme ils ont aussi mis les marques de valeur sur les premiers tétras et onkiai : afin que nul n'en ignore.

(1) Gabrici, *Monetazione*, p. 62, n. 9.

(2) G. Macdonald, *Greek Coins in the Hunterian Collection*, Glasgow, 1899-1905, n. 106 et pl. XVII. n. 8.

(3) F. Imhoof-Blumer, *Tier- und Pflanzenbilder auf Münzen und Gemmen des klassischen Altertums*, Leipzig, 1884, p. 51 et 52 et pl. VIII, 16-22 décrit et illustre sept monnaies à poulpes de Crotone, Syracuse, Populonia et Érétrie, et de 23 à 25, trois monnaies à seiches de Korésia de Kéos et d'un atelier incertain.

(4) H. Seyrig, *Poulpes et seiches sur les monnaies grecques*, dans *REA*, 52, 1950, p. 372 = *Scripta numismatica* (1986), p. 4.

Ce poulpe, voyons où et comment les graveurs de Syracuse l'ont représenté.

Nous le rencontrons pour la première fois sur des litrai d'argent. Ces émissions, bien qu'elles soient peu nombreuses par rapport à celles des tétradrachmes, devaient être très volumineuses. E. Boehringer signale (5) au sujet de deux séries du groupe IV. 13, que sur 29 exemplaires d'une trouvaille il n'a pas réussi à trouver de pièces issues du même coin.

Nous connaissons peu de ces fractions, entre autres, parce qu'elles ont souvent dû servir de flans aux frappes ultérieures. G. Manganaro mentionne plusieurs cas de surfrappe (6), une obole B. 365 sur une obole B. 288, une litra de Syracuse sur une obole d'Aitna. Dans la collection de l'ANS, il y a également une litra du type B. 453, de 0.69 g, surfrappée sur une obole (pl. VI n. 2). C'est aussi une preuve qu'on n'attachait pas une grande importance au poids des fractions. Les poids des oboles s'étendent de 0.54 (7) jusqu'à 0.79 g (8), tandis que les poids des litrai décrites par E. Boehringer vont de 0.60 (9) à 0.85 g (10). Il y a donc une plage où ces deux poids se superposent.

CONSPECTUS DES POULPES

Type I.

Nous rencontrons le poulpe à Syracuse la première fois sur des litrai d'argent du groupe IV. 13 d'E. Boehringer, daté de 466 à 460 av. J.-C., le groupe qui porte un kétos à l'exergue des droits. Les fractions qui accompagnent la série précédente, celle au Demareteion, sont des oboles.

Les premières litrai ont au droit une Aréthuse qui porte dans les cheveux une couronne de perles, et, au revers, le poulpe aux tentacules ondulants et tournoyant en anneaux. Nous distinguons dans cette série deux groupes : l'un (B. 415 à 422) porte la légende ΣVPA au droit, écrite de haut en bas (pl. VI n. 3), l'autre (B. 423 à 427), au revers, le ΣV à gauche de la tête de l'octopode, le P à droite, l'A horizontal enfin en dessous du premier tentacule de droite (pl. VI n. 4). C'est la position de la légende sur les revers qui nous indique comment placer les poulpes : avec la position traditionnelle, non seulement l'octopode, mais aussi les caractères étaient à l'envers. Le poulpe du second groupe n'a de visible que sept tentacules.

Dans la série suivante (B. 449 à 467), presque semblable à la précédente, la légende se trouve de nouveau au droit (pl. VI n. 5-6).

Type II.

Sur les litrai d'argent B. 549-551, nous trouvons un poulpe moins schématisé, au dessin plus fouillé. Il a la nageoire plus importante, des yeux proéminents, des tentacules plus rayonnants qui entourent toute la tête et d'où les anneaux ont disparu. Le style des têtes d'Aréthuse au droit a évolué en même temps que le style des tétradrachmes. La légende ΣVPA se trouve de nouveau au revers, en demi-cercle de droite à gauche (pl. VI n. 7).

(5) E. Boehringer, *Die Münzen von Syrakus*, Berlin-Leipzig, 1929. La lettre B. devant les monnaies de Syracuse se réfère à cet ouvrage.

(6) G. Manganaro, *Dai mikrà kermata di argento al chalkokratos kassiteros in Sicilia nel V. sec. a. C.*, dans *JNG*, 34, 1984, p. 23-4.

(7) B. 400.1, Naville 1 (Pozzi), 571.

(8) B. 404.1, Paris F. 1104.

(9) B. 430a. 28, Léningrad.

(10) B. 417.1, Berlin.

L'unique tétras d'argent connu (pl. VI n. 8, agrandi 2×) doit sans doute être placé avec ces litrai. Le poulpe du revers est entouré de trois globules, indication de la valeur de la pièce. Le droit porte la légende ΣYPA au rho simplifié devant la tête d'Aréthuse, qui ressemble à la nymphe des litrai. Boehringer note (11), que le tétradrachme B. 547 porte le P tandis que les litrai et les oboles correspondantes portent le P simplifié. Il faut peut-être en déduire que les fractions furent gravées un peu plus tard que les grandes dénominations, qui sont datées autour de 440 av. J.-C.

Sur les revers des litrai B. 729 à 733 (pl. VI n. 9) qui appartiennent au groupe VI. 25 de Boehringer, au criquet, et qui portent au droit la tête du tétradrachme B. 726, nous trouvons également le poulpe du type II. Devant la tête d'Aréthuse, il y a ici un dauphin et pas le criquet, symbole de la série. La légende est placée au revers, en cercle, dans le sens des aiguilles d'une montre, et commence soit en bas, soit en haut. Ce groupe est daté de 420-415 av. J.-C.

La litra suivante (pl. VI n. 10) porte devant le visage la feuille et le fruit d'olivier que nous voyons sous l'exergue du droit des tétradrachmes B. 719-725, du groupe VI. 24. Mais le décalage existe ici aussi entre le symbole et le portrait : la tête d'Aréthuse n'est plus celle de la série de Boehringer, elle se rapproche des Aréthuses signées par Eumènes et décrites par Tudeer. Et derrière la tête ici aussi il y a une signature, sans doute la seule que nous connaissions sur une litra d'argent, un H. Le seul graveur dont le nom commence par H est Héracléidas, mais jusqu'à présent on n'a pas eu la preuve de son activité à Syracuse. Le poulpe du revers est aussi très intéressant, plus échevelé, plus souple que les précédents, sans doute un passage du type II au type III.

Les premiers bronzes de Syracuse ont également des poulpes du type II au revers, le dessin un peu simplifié, entourés de trois globules. Ils portent au droit les têtes du didrachme B. 606 et de la drachme B. 607 à la fameuse coiffure en « krobylos », les cheveux remontés en coques sur le dessus de la tête, dont Robinson dit (12) qu'elle est particulière à Nikè (pl. VI n. 11). On date ces tétras de ca. 425 av. J.-C. Ils sont accompagnés d'onkiai qui ne portent qu'un globule au revers.

Ces bronzes sont suivis d'une autre série, des tétras également, qui ont au droit une tête presque de face. Quelques coins portent la signature ΕΞ, attribuée à Exakestidas, fameux graveur, qui a créé des chefs-d'œuvre à Camarina entre 415 et 405 (pl. VI n. 12 et 13).

Type III.

Nous trouvons un poulpe complètement différent sur les litrai d'argent dont les droits correspondent aux têtes des Aréthuses gravées par des artistes signataires de leurs œuvres. Il se distingue des précédents par la position de ses deux tentacules inférieurs qui s'entrelacent et se nouent pour ressortir du côté opposé.

L'Aréthuse d'une de ces litrai (pl. VI n. 14) ressemble à celle de la drachme signée par Eumènes et dont le droit représente le héros Leucaspis (pl. VI n. 15). Sur la drachme, l'ethnique est écrit avec un omicron, tandis que la litra porte déjà l'oméga.

Sur une autre litra (pl. VI n. 16), l'Aréthuse est celle de la pièce de 100 litrai en or Bérend 7 (13) signée par Euainetos et dont l'ethnique est écrit avec un omicron. La litra porte déjà l'ethnique à l'oméga.

(11) *Supra*, p. 5, 51.

(12) E.S.G. ROBINSON, *A Catalogue of the Calouste Gulbenkian Collection of Greek Coins*, Lisbonne, 1971, p. 97.

(13) D. BÉREND, *Le monnayage d'or de Syracuse sous Denys I*, dans *Atti del VIII Convegno del Centro Internazionale di Studi Numismatici*, Naples, 1983, à paraître.

Sur deux autres litrai, nous trouvons la tête de face d'Eukleidas des tétradrachmes Tudeer 58 et 59 (14). Une autre encore (pl. VI n. 17) porte la tête du tétradrachme Tudeer 76 (15). Sur une autre (pl. VI n. 18), nous retrouvons l'Aréthuse du tétradrachme Tudeer 86, signé par Eukleidas. L'ethnique des deux derniers tétradrachmes est déjà écrit avec un oméga. L'ensemble du groupe — drachme, 100 litras et tétradrachmes — est daté entre 405 et 395 av. J.-C.

Le poulpe du type III se trouve également sur des bronzes, cette fois-ci toujours sans globules. Le modèle des têtes est celui du tétradrachme Tudeer 86, et la légende au droit se borne aux quatre premières lettres du nom de la ville (pl. VI n. 19). Mini (16) mentionne un exemplaire de ce type qui porte un E derrière la tête (pl. VI n. 20), signature qu'on attribue généralement à Evainetos.

La tête d'un jeune dieu-fleuve cornu et diadémé orne le droit d'une autre émission de bronze au poulpe. Le style de cette tête rappelle celui de la tête d'Amenanos que grava Evainetos sur une drachme de Catane (pl. VI n. 21). Il faut sans doute placer cette monnaie après le début du 4e siècle av. J.-C.

La dernière émission, où nous rencontrons un poulpe sur des bronzes de Syracuse, se situe sous le règne de Dion (357-354). Ces bronzes portent au droit une tête de Zeus Éleuthérios barbu, aux cheveux courts ; ils pèsent entre 3 et 4 grammes (pl. VI n. 22). Le poulpe du revers pourrait être une indication de valeur. Il pourrait s'agir d'une litra, un cinquième d'une drachme de bronze qui a au droit la même tête de Zeus, au revers un foudre, et qui pèse autour de 18 grammes.

Il existe encore une émission beaucoup plus tardive, cette fois en électrum, où le poulpe du type III est reproduit au revers. Il s'agit d'une pièce de 5 litrai, Jenkins a-a (17) pesant 0,73 g et datée de 310-304 (pl. n. 23).

Les dates suivantes se dégagent de cette classification :

Type I.	AR	466-440
Type II.	AR	440-415
	AE	425-405
Type III.	AR	410-395
	AE	400-354

Pour les fractions d'argent, j'ai toutefois indiqué les dates qui conviennent aux tétradrachmes qui leur ont servi de modèles. Comme nous l'avons remarqué, il doit y avoir un petit décalage entre les grandes dénominations et les fractions. À plusieurs reprises, l'orthographe de l'ethnique change sur les fractions, même s'il n'a pas encore changé sur les tétradrachmes de la même émission. Cela implique que les fractions n'aient été gravées qu'un peu après leurs modèles. Ce décalage est encore plus grand entre l'argent et le bronze, mais l'évolution paraît identique.

J'ai alors réexaminé la monnaie de l'ANS qui a été le point de départ de cette étude et me suis rendu compte qu'il était difficile de l'attribuer à Syracuse. J'ai trouvé la solution de mon problème en feuilletant le Catalogue de vente de la Collection Virzi (18), bible moderne du monnayage de bronze du Sud de l'Italie et de la Sicile. J'y ai découvert sous la rubrique Hadranon (19) une monnaie des

(14) *Auctiones*, 16, 1-2 10. 1986, 63-64.

(15) L. O. T. Tudeer, *Die Tetradrachmenprägung von Syrakus in der Periode der signierenden Künstler*, Berlin, 1913. Le nom Tudeer devant les monnaies de Syracuse se réfère à cet ouvrage.

(16) A. Mini, *Monete antiche di bronzo della zecca di Siracusa*, Novara, 1977, p. 22.

(17) G. K. Jenkins, *Electrum Coinage at Syracuse*, dans *Essays Robinson*, Oxford, 1968, p. 145-162.

(18) Leu 6, 1973.

(19) L'orthographe du nom de la ville prête à problème. Voici ce que dit Ziegler, *RE*, (1912), *s.v.* Hadranon, p. 2164 : « Die griechischen Autoren schreiben den Namen stets ohne Aspiration : Diod., Steph. Byz., Plut.,.... Hingegen ist der Name des Gottes, nach dem die Stadt benannt ist, mehrfach aspiriert überliefert und die Römer schrieben konstant Hadranum ».

mêmes coins que celle de l'ANS. Sa légende est cette fois-ci partiellement lisible : ΔPANΩN ou plutôt : ΔPANON. La datation proposée dans le catalogue est 344-336 et la description est suivie de la mention : « Unpubliziertes Unicum » (pl. VI n. 25).

Le type du droit, Athéna casquée, appartient à des émissions de bronze très importantes de Syracuse (pl. VI n. 24) dont on a toujours placé le début vers 344, après l'arrivée de Timoléon. Les résultats des fouilles récentes de Motya ([20]) ont toutefois incité C. Boehringer ([21]) à remonter ce groupe de bronzes à la fin du 5e siècle. Le poulpe du revers, du type II, a sans doute été copié pendant que des monnaies au poulpe du type II étaient en circulation à Syracuse.

Mais qu'en est-il d'Adranon ? Cette cité-a-t-elle pu frapper des monnaies vers 400 av. J.-C. ?

Diodore nous rapporte que pendant l'été 405, les Carthaginois assiégèrent Géla. Denys, jeune tyran de Syracuse, se porta au secours de la ville avec une armée de plus de 40 000 hommes et 40 bateaux. Lorsqu'il arriva au champ de bataille, le plus gros de son armée avait déjà été défait et battait en retraite. Denys se retira dans Géla puis, suivi de tous ses habitants, évacua la cité.

Pendant la retraite, une mutinerie éclata au sein de son armée et on attenta même à la vie de Denys. La cavalerie à la tête de la révolte entra la première dans Syracuse. Les rebelles pillèrent la maison du tyran, située dans l'arsenal, violèrent sa femme, mais Denys, qu'ils crurent perdu, arriva au milieu de la nuit avec ses mercenaires, dont il s'entourait toujours par prudence, et chassa les cavaliers de Syracuse. Lorsque le gros de l'armée entra dans la ville, Denys était de nouveau le maître de la cité.

Les cavaliers battus se retirèrent à Aitna, où ils trouvèrent refuge. Les Carthaginois s'installèrent sous Syracuse et se préparèrent au siège de la ville. Mais une épidémie éclata et Himilcon, leur chef, ayant perdu la moitié de ses hommes, fit la paix avec Denys. Cette paix peu glorieuse donna toutefois à Denys le temps de renforcer la ville et lui permit de s'assurer des alliances et des fidélités.

Il prépara la guerre avec de gros moyens, il mit ses amis aux postes-clés de l'armée et rémunéra largement ses mercenaires pour se les attacher plus sûrement. 60 000 hommes travaillèrent aux fortifications et dans les chantiers navals. Mais avant de faire face aux Carthaginois, Denys s'assura des amitiés dans les villes alentour et s'attaqua à ses ennemis. Il assiégea la ville voisine d'Herbessos qui appela les cavaliers d'Aitna à son secours. Denys se retira, mais en 400, il réussit à conquérir Aitna, la détruisit et fonda dans son voisinage, au pied de l'Etna, la ville d'Adranon.

La tradition veut que les petites villes de Sicile n'aient eu le droit de frapper monnaie qu'à partir de 344 av. J.-C., lorsque Timoléon installa la démocratie et qu'elles regagnèrent leur indépendance.

Dans une étude, G. K. Jenkins ([22]) nous a montré, que quelques années après 400, Piakos et Adranon émirent une monnaie d'alliance commune en argent.

Le modèle du droit de notre monnaie est placé actuellement avant 400. Le poulpe du revers appartient au type II qui disparaît à Syracuse vers 405. Nous avons donc la preuve, qu'en fondant la ville, Denys lui a accordé le droit de frapper monnaie — au moins le droit de frapper des monnaies de bronze. Et que les conclusions tirées des fouilles de Motya sont justes.

J'aimerais encore ajouter que la monnaie de la Collection Virzi se trouve maintenant au British Museum. Une autre fait partie de la Collection Morcom (pl. VI n. 26). Une autre encore est passée en vente publique à Zurich ([23]). Avec celle de Glasgow, deux exemplaires de la collection Y. et celle,

(20) A. TUSA CUTRONI, *Le monete*, dans *Mozia 5. Rapporto preliminare della campagna di scavi 1968*, Roma, 1969 et *Mozia 7. Rapporto preliminare della campagna di scavi 1970*, Rome, 1972.

(21) Ch. BOEHRINGER, *Zu Finanzpolitik und Münzprägung des Dionysios von Syrakus*, dans *Essays Thompson*, Wetteren, 1979, p. 9-32.

(22) G. K. JENKINS, *Piakos*, dans *SM*, 12, 1962, p. 17-20.

(23) Schweizer Bank Verein, Auction 1, 27 10. 77, n° 62. 4.19 g. Attribué et placé correctement, mais daté de 344-336.

maintenant réattribuée, de l'ANS, nous connaissons toutes les monnaies au poulpe d'Adranon qui nous sont parvenues.

C'est ainsi qu'en classant les monnaies au poulpe de Syracuse, on finit par lever le voile sur un épisode de l'histoire d'une autre ville.

Planche VI

1. Adranon. AE 4.03 g. ANS.
2. Syracuse. Litra AR B. 449, ANS.
3. Syracuse. Litra AR 0.63 g. B. 417, SNG ANS 129.
4. Syracuse. Litra AR 0.83 g. B. 427-29 var., SNG ANS 132.
5. Syracuse. Litra AR 0.72 g. B. 453 (cet ex.), SNG ANS 138.
6. Syracuse. Litra AR 0.76 g. B. 463 (cet ex.), SNG ANS 141.
7. Syracuse. Litra AR 0.80 g. B. 549, Coll. part.
8. Syracuse. Tétras AR 0.18 g. Coll. part. Agrandi 2×.
9. Syracuse. Litra AR 0.81 g. B. 729-33, BM 1952-4-9. 4.
10. Syracuse. Litra AR 0.74 g. BM 1952-11-18 1.
11. Syracuse. Tétras AE B. Gr. XVIII. Coll. Virzi hors catalogue.
12. Syracuse. AE 2.17 g. Leu 38, 13 5. 1986, 39.
13. Syracuse. AE Coll. Virzi, hors catalogue.
14. Syracuse. Litra AR 0.78 g. SNG ANS 282.
15. Syracuse. Drachme AR 4.04 g. SNG ANS 304.
16. Syracuse. Litra AR 0.81 g. Coll. part.
17. Syracuse. Litra AR 0.75 g. Coll. part.
18. Syracuse. Litra AR 0.79 g. SNG ANS 293.
19. Syracuse. Tétras AE Coll. Virzi hors catalogue.
20. Syracuse. Tétras AE 2.40 g. SNG ANS 392.
21. Syracuse. AE 4.74 g. SNG ANS 393.
22. Syracuse. AE Coll. Virzi hors catalogue.
23. Syracuse. EL 0.72 g. Lloyd 1436.
24. Syracuse. Litra AE 6.32 g. Liste Leu 20, oct. 1985, 39. L'Y de l'ethnique sur le droit est semblable à un X comme sur le droit des 100 litras en or signé par Kimon.
25. Adranon. AE 4.03 g. BM 1973-10-21 ex Leu 6, 8 5. 1973, 96.
26. Adranon. AE 5.03 g. Coll. Morcom.

R de no. 3 Agrandi 2×.
R de no. 4 Agrandi 2×.
R de no. 7 Agrandi 2×.
R de no. 17 Agrandi 2×.

27. Tasse à une anse, grecque ou sicilienne, fin du 5^{e} s. av. J.-C. *Tierbilder aus vier Jahrtausenden, Antiken der Sammlung Mildenberg*, Mainz, 1983, 126.
28. Amphore attique à figures noires, fin du 6^{e} s. av. J.-C. Cf. *Tierbilder...*, 103.



1 Æ 2 3 4 5 6 7 8 2x



9 10 11 Æ 12 Æ 13 Æ 14 15 16



17 18 19 Æ 20 Æ 21 Æ 22 Æ 23 EL 24 Æ

25 Æ

26 Æ



R3 2x R4 2x R7 2x R17 2x



27



28

HISTOIRE DE POULPES